

FEDERATION HOSPITALIERE DE FRANCE

RELATIONS INTERNATIONALES

RECRUTEMENT : chef du projet réseaux et partenariats hospitaliers (PRPH 3)

CONTEXTE DU POSTE

La Fédération Hospitalière de France

Créée en 1924, la FHF réunit plus de 1000 établissements publics de santé (hôpitaux) et autant de structures médico-sociales (maisons de retraite et maisons d'accueil spécialisées autonomes), soit la quasi-totalité des établissements du secteur public.

La FHF remplit une triple fonction de promotion, d'information et de représentation : promotion de l'hôpital public et des établissements médico-sociaux ; information des professionnels ; représentation des établissements.

Le Projet Réseaux et Partenariats Hospitaliers

Depuis plus de quinze ans, la FHF s'est engagée à soutenir les actions de partenariats hospitaliers de ses établissements. La collaboration a été particulièrement fructueuse avec Fonds des partenariats hospitaliers (FPH) du Ministère en charge des affaires étrangères mais également avec le Groupement d'intérêt public ESTHER.

Suite au transfert, en 2009, du FPH du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE) à l'Agence française de développement, l'AFD a octroyé deux Projets Réseaux et Partenariats Hospitaliers (PRPH 1 en 2009 pour 320 000 € et PRPH 2 en 2012 à hauteur de 2 000 000 €). Ces projets mis en œuvre par la FHF ont permis le financement de plus d'une trentaine de partenariats, de plusieurs réseaux hospitaliers du Sud et d'événements internationaux. Ces projets ont fait l'objet de plusieurs évaluations qui ont confirmé le bien-fondé de l'approche tout en formulant des recommandations pour en améliorer notamment le mode opératoire.

L'Agence Française de Développement envisage de consentir à la FHF un concours d'un montant maximum de 3 000 000 € destiné au financement du Projets Réseaux et Partenariats Hospitaliers (PRPH 3). Ce financement intègre le financement d'un poste consacré à la gestion du PRPH.

DESCRIPTION DU POSTE

Titre du poste

Chef de projet

Objectif du poste

Gestion du projet réseaux et partenariats hospitaliers (PRPH 3)

Positionnement

Sous la responsabilité du responsable des affaires internationales de la FHF, coordinateur du projet, le chef de projet du PRPH travaillera au siège de la FHF en étroite collaboration avec le Secrétariat général et autant que de besoin avec les autres pôles de la FHF (Pôle communication notamment).

Type de contrat et rémunération

Contrat à durée déterminée pour un salaire brut mensuel de 3880 euros.

Descriptif des taches

Gestion du projet

- Elaboration du manuel de procédures;
- Gestion de la procédure d'appel à candidatures auprès des hôpitaux, qui comprendrait une phase de présélection, une phase de sélection puis de contractualisation;
- Suivi technique et financier des projets retenus, notamment à travers l'analyse des rapports techniques et financiers annuels remis par les hôpitaux bénéficiaires, l'élaboration et tenue des tableaux de bord de suivi du projet ;
- Reprise et suivi jusqu'à clôture des projets du PRPH 2 ;
- Rédaction du rapport technique et financier annuel à destination du Comité de pilotage, et de l'AFD et de documents à destination du grand public ;
- Organisation des réunions du Comité de Pilotage ;
- Préparation des avis de non objection à soumettre à l'AFD.

Renforcement de capacité

- Accompagnement des partenaires du Nord dans leur démarche projet : conseils aux partenaires, aide à la structuration des projets, soutien à la mise en œuvre des projets, suivi des activités et de leur qualité.
- Organisation de formations pour améliorer les interventions dans les contextes de pays en développement,
- Animation des réseaux du Sud : appuyer la structuration de leurs programmes de travail annuels et du suivi de leurs activités, recrutement de bureau d'études spécialisés pour accompagner les réseaux.

Animation du PRPH et communication

- Animation du PRPH : rencontres entre les porteurs de projet, diffusion de bonnes pratiques, capitalisation sur les réussites ou difficultés rencontrées, élaboration de boîtes à outils, développement et mise en place d'indicateurs;
- Mise en place d'un portail internet dédié en lien avec les sites pour les réseaux, pour mettre à disposition les boîtes à outils et développer un forum d'échanges entre les partenaires.

PROFIL DE POSTE

Formation, connaissances et expérience

Bac + 5

Connaissance spécifique des problématiques de la santé et des hôpitaux dans les pays en développement.

Connaissance des institutions et autres partenaires techniques et financiers intervenant dans l'aide au développement en santé.

Expérience(s) préalable(s) dans la gestion de projets d'aide au développement dans les secteurs sanitaire ou social.

Niveau d'expérience minimum requis : 5 ans.

Exigence du poste

Bonnes capacités relationnelles, d'organisation, d'autonomie et de rigueur.

Capacité à travailler en équipe.

Flexibilité et mobilité

Compétences

Parfaite maîtrise du Pack Office (Word, Excel, PowerPoint) et des réseaux sociaux.

Bonne maîtrise des outils de gestion de projets.

Excellentes qualités rédactionnelles.

Parfaite maîtrise du français et de l'anglais.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Date de prise de fonctions : premier semestre 2018

Date limite de dépôt des candidatures : 30 janvier 2018

Merci d'adresser votre CV et lettre de motivation sous référence « PRPH 3 recrutement » à l'attention de Pascal Garel p.garel@fhf.fr